

Pour tout savoir sur les activités aquatiques en Estrie...

SPORTS aquatiques

1996



PUBLI-REPORTAGE

La Tribune

jeudi
SHERBROOKE
11 avril 1996
87e ANNÉE - No 044
0,60 (WEEKEND: 1,65\$) Plus taxes

LE WHOPPER[®] EST 25% PLUS GROS QUE LE BIG MAC[™]

JE préfère BURGER KING

Ces chiffres sont le résultat moyen obtenu par une étude de passe-réalisée par une firme indépendante d'experts comptables.

M.C. DE MCDONALD CORPORATION © 1995
M.C. DE BURGER KING CORPORATION © 1996

Le printemps?



Une bordée d'avril pas si inhabituelle (A3)

Sports



1



4



Jacques Grégoire veut être entraîneur-vendeur • Cahier C

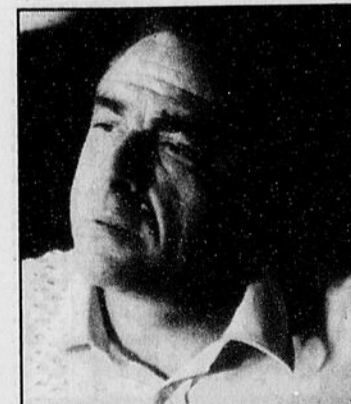
Le virage de la santé

La MRC du Granit renvoie la Régie de la santé à ses devoirs (A8)



Léon Ducharme

De la visite



Scarfo chez les policiers de Sherbrooke (A4)

Météo / A2

NUAGEUX

8

6:08 19:28

47 avr 25 avr 03 mai 10 mai

En panne de patients

• Une équipe d'employés de l'ancien Hôtel-Dieu est payée à ne rien faire

Michel RONDEAU

Sherbrooke

En gériatrie, au site Bowen du Centre universitaire de santé de l'Estrie, pendant qu'une équipe d'employés s'affaire normalement autour d'une douzaine de personnes âgées, l'équipe voisine, sur le même étage, est tout simplement en panne de patients.

Les malades sont transférés graduellement des divers sites du Centre universitaire de santé vers l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, soit à l'ancien Sherbrooke Hospital, soit à Youville.

À l'unité 4D du site Bowen, le personnel s'ennuie. «C'est long!», gémissait hier Johanne Mathieu, une infirmière qui venait d'arriver pour le quart de soir.

En fait, les employés sont payés à ne rien faire pendant qu'ailleurs dans le réseau de la santé, les besoins sont criants.

Il n'y avait plus que trois patients jusqu'à hier midi, l'un a quitté au cours de la journée et un autre quittera aujourd'hui. Il ne restera plus qu'un patient à compter de demain.

Hier, les huit membres du personnel de jour ont diné avec les trois patients, question de briser l'ennui des uns et des autres.

«Y en a qui disent qu'on travaille pas, lance Pauline Dodier, infirmière du 4D, mais nous, on n'a pas demandé à ne pas travailler.»

Si le transfert graduel des patients avait été effectué à peu près uniformément dans les diverses unités, le personnel aurait été partout occupé jusqu'à la date limite du transfert, la semaine prochaine, le 19 avril, fait remarquer Mme Dodier. Cet aspect du transfert n'a visiblement pas été mesuré.

En période de transition

Ce qui était prévu, a expliqué le directeur des soins infirmiers du CUSE, M. Serge Trachy, c'est le transfert des patients en gériatrie des divers sites du CUSE vers l'Institut universitaire, à raison de 14 patients par semaine environ. Il y en avait entre 70 et 80 à mi-mars. Il en reste une vingtaine actuellement et, le 19 avril, toute l'opération devrait être complétée.

Entre-temps, il est certain, dit M. Trachy, qu'on se trouve en période de transition et que le travail du personnel diminue, mais il assure que dès le lundi 22 avril, le personnel sera en poste dans ses nouvelles fonctions.

En effet, présentement, du côté des infirmières, le processus de supplantation prévu dans la convention collective s'applique et les infirmières savent maintenant pour la plupart où elles travailleront à compter du 22 avril.

Par contre, a révélé hier Mme Pauline

ne Dodier, les employés rattachés à la CSN, par exemple les préposés et le personnel de soutien, n'ont appris qu'hier quel allait être le mode de sup-

plantation dans leur cas, ce qui veut dire que le processus commence à peine. Mme Dodier doute que tout le personnel soit fixé pour le 22 avril quant à son

nouveau poste. «On déplace deux ou trois personnes à chaque changement de poste, puisque la personne déplacée a elle aussi un choix à faire ensuite.»

UN DÉLIRE POUR CÉLINE!



Après des mois d'absence, Céline Dion rentrait chez elle hier en inaugurant le nouveau Centre Molson, à Montréal. Emue aux larmes par la clameur des cris et applaudissements, la grande star a interrompu sa chanson *J'attendais* pour lancer: «J'attendais... ce moment depuis longtemps».

TOUCHÉE AU COEUR!

La grande star retrouve son public d'ici avec émotion

Mario GILBERT

Montréal (PC)

Après avoir fait vibrer au cours des années l'ancien Forum de Montréal, Céline Dion a fait son entrée en grande, hier soir, dans le nouveau temple du hockey, séduisant d'entrée de jeu ses fidèles réunis au Centre Molson.

Vers 21h15, dans le noir total, si ce n'est les lumignons des amplis, la voix de Céline est parvenue jusqu'aux spectateurs et c'est en descendant lentement une plateforme inclinée qu'elle a inauguré ce nouveau théâtre, accueillie par un délire de cris et d'applaudissements.

Eclairée de derrière, elle prenait les allures d'une géante - ce qu'elle est un peu devenue à force d'accumuler les succès ici puis à l'étranger. Une grande star du pop qui revient chez elle après des mois d'absence, ça ne passe pas inaperçu.

L'ovation a tellement touché la chanteuse qu'elle n'a pu poursuivre «J'attendais». Les écrans géants du tableau indicateur renvoyaient l'image d'une Céline émue jusqu'aux larmes. «J'attendais... ce moment depuis longtemps», a-t-elle lancé aux fans tout aussi émus.

Vêtue tout de blanc - tailleur, justaucorps et bottes -, elle a enchaîné avec «Destin», puis le puissant «Power of Love», qui a soulevé la foule. Les éclairages, un ballet incessant de lasers et de spots réglés au quart de tour, relevaient du grand spectacle rock.

La sonorisation, qui a donné tout à craindre en première partie avec Kevin Parent, aura été finalement re-

marquable pour Céline, quoique sa voix de nez semblait accentuée dans les aigus.

Toute en voix, visiblement en excellente forme, elle a interprété des chansons de son dernier album en anglais, «Falling Into You», et de son plus récent album en français, «D'eux». Des titres de Goldmann, bien sûr, mais aussi, surprise, la célèbre ballade «All By Myself», de Eric Carmine.

«J'ai vécu beaucoup de choses récemment avec mes musiciens, un peu partout dans le monde, mais je dois dire que ça n'arrive pas à la cheville de l'accueil que vous me faites ce soir», disait-elle entre deux chansons.

Elle a aussi rendu hommage à Maurice Richard, qu'elle a vu de Los Angeles «fermer» l'ancien Forum, et a salué le grand hockeyeur, assis quelque part dans la salle.

Accompagnée de cinq musiciens et trois choristes, sous la direction de l'expérimenté Claude «Mégo» Lemay, Céline a pris possession avec assurance de la scène du nouveau théâtre Molson, qu'elle occupera encore pour deux soirs. La scène, aménagée vers la «ligne bleue», laisse une vingtaine de rangées «sur la patinoire» et donne une assez bonne vue du spectacle, si on compte les écrans géants.

En première partie, Kevin Parent a eu la chance d'inaugurer véritablement la nouvelle scène, et il a interprété sept chansons, dont son fameux «Boomerang». Mais la sono, ici, n'avait pas été aussi soignée et les textes s'escamotaient sous les mesures de rock, de folk urbain et de blues des cinq musiciens.

Les syndiqués de Kenworth bloquent l'autoroute 15

Tandis que la fermeture de l'entreprise Kenworth, à Sainte-Thérèse, soulevait la colère au point d'amener quelque 300 travailleurs à bloquer la circulation pendant près d'une heure sur l'autoroute 15 hier, les dirigeants des Travailleurs canadiens de l'automobile et de la FTQ ont demandé aux gouvernements de Québec et Ottawa d'intervenir en avisant la compagnie que le marché canadien ne lui sera plus accessible si elle passe aux actes. UN TEXTE EN D5.



Johanne Mathieu, infirmière



Pauline Dodier, infirmière

Un coup sur les doigts pour son petit service à un agent double

Sherbrooke

Pour avoir trouvé de la poudre afin d'accommoder un compagnon d'un soir au billard, Pascal Laroche, 20 ans, a encouru une peine de 30 jours discontinus de détention.

C'est le prix du service qu'il a rendu... à un agent d'infiltration de la SQ le 28 juin, à Windsor.

Le prévenu avait admis sa culpabilité au trafic d'un demi-gramme de cocaïne hier devant le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Le défenseur Peter Downey a expliqué que son client n'avait servi que de commissionnaire dans cette transaction.

Laroche n'avait pas profité de son service puisqu'il a donné au revendeur les 40 \$ que son compagnon de billard lui avait remis pour obtenir de la poudre.

Le procureur Pierre Proulx a noté que c'est plutôt le revendeur qui était ciblé lors de cette opération policière.

«Mon client a eu sa leçon», a ajouté Me Downey.



Laserphoto PC

Le retour de Céline

«Ici, c'est chaleureux»

Le son du nouveau Centre Molson l'a emballée

Montréal (PC)

Trente minutes après avoir inauguré énergiquement, mercredi soir, les planches du nouveau théâtre du Centre Molson, avec un spectacle de plus de deux heures, la chanteuse Céline Dion a indiqué en conférence de presse que l'accueil réservé par ses fans québécois l'avaient touchée comme nulle part ailleurs dans le monde.

«C'est un peu comme de retourner à la maison même après de merveilleuses vacances. Ici, c'est comme une mère», a-t-elle dit, vêtue d'un peignoir après avoir donné au président du Canadien, Ronald Corey, le justaucorps qu'elle avait porté pendant le spectacle.

La nouvelle salle du Centre Molson l'a d'abord rendue «assez anxieuse», mais «la première chose que j'ai remarquée, c'est que c'est chaleureux. Et c'est le 'top' de son qu'on a vu jusqu'à maintenant.»

Arrivée de Miami lundi soir, après une tournée en Australie où elle fracasse les palmarès comme partout dans le monde, Céline Dion a annoncé par ail-

leurs qu'elle tournera fin avril un long vidéo de huit ou neuf minutes sur la chanson «It's All Coming Back to Me», un clip qui commence à ressembler à un court métrage.

Mais pas question pour autant de projets de cinéma avant 1996 - elle sera trop occupée cette année -, ni 1997, son année «sabbatique», où elle en profitera pour apprendre l'espagnol - elle peut chanter d'ailleurs «All By Myself» dans cette langue.

Interrogée sur ses désirs d'avoir un enfant, la chanteuse n'avait aucune nouvelle à donner aux journaux spécialisés. «Je ne suis pas enceinte actuellement, mais lorsque je le serai, vous en serez les premiers informés.»

«Et moi?», implore à ses côtés son mari et impresario, René Angélil.

D'autres voulaient savoir ce qu'elle pense des journaux à scandales, dont celui qui a écrit récemment qu'elle était anorexique, «Je ne suis pas anorexique. Si je l'étais - c'est une maladie grave - je le dirais. Je suis peut-être mince, mais je ne suis pas malade», a-t-elle affirmé.

Céline Dion et son public québécois ont renoué avec plaisir hier au Centre Molson. En grande forme, la chanteuse fait un duo avec son guitariste durant l'une de ses chansons.

AU PALAIS DE JUSTICE

Il se met à jour

Après s'être mis à jour avec lui-même et avoir restructuré sa vie (pour utiliser une expression à la mode par les temps qui courent), Larry Beaudin, 26 ans, a écopé d'une peine de huit mois de détention.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke, pour le nombre et la répétition de ses infractions.

Beaudin avait admis sa culpabilité pour son implication dans le vol d'une Porsche 87, de deux Volks, d'un système de pompage d'érablière, des outils, une pompe de piscine, l'emploi d'un document contrefait et de la possession de plants de mari en 94 pendant qu'il se trouvait en probation.

Le défenseur Peter Downey a expliqué cette erreur de conduite de son client par un manque de régularité d'emploi à cette époque-là.

D'après des informations recueillies par la police, le prévenu a conduit à un garage de Val Joli un individu qui s'est emparé d'une Porsche de 13 000 \$ se trouvant à cet endroit. Il a reconduit la même personne dans un stationnement du CHUS et dans une cour de maison à Stoke où les Jetta ont été volées.

L'assureur gagne

Un fermier n'a pu obtenir le remboursement d'une vache par son assureur à cause de l'interprétation donnée au mot échouement par le juge Louis-Denis Bouchard de la chambre des petites créances.

Ce mot que l'on entend bien rarement dans une conversation était au coeur d'un litige civil entre un résident de Wotton et la compagnie d'assurance Missisquoi.

Le requérant réclamait 850 \$ à son assureur pour la perte d'une vache Hereford, morte le 11 juin 95. Le rapport d'autopsie faisait état que l'animal était mort par échouement.

Le propriétaire de la bête a référé le tribunal à une disposition de sa police d'assurance à l'effet que le risque de mort résultant ou rendu nécessaire par l'échouement était couvert.

La compagnie a répliqué que ce mot référerait plutôt à une question de transport parce que le reste de la disposition faisait référence au naufrage, l'incendie ou la collision de vaisseaux y compris les frais d'avaries communes et de sauvetage engagés.

Le juge Bouchard a plutôt retenu l'interprétation de l'assureur.

La vache serait en effet morte étouffée au bout de sa corde dans l'étable après s'être vraisemblablement prise dans un coin.

FAITS DIVERS

La présence policière active porte fruits

Sherbrooke (PSJ) - Si l'on se réfère au nombre d'interventions routières de la Sûreté du Québec de l'Estrie pour le long congé de Pâques, à savoir 1192, il semble que ces dernières se soient traduites par un effet de diminution des accidents de la circulation.

Trente-huit accidents se sont produits lors du congé de Pâques 1996: aucune tragédie, sept accidents qui ont causé des blessures à huit personnes et 31 accidents aux conséquences matérielles uniquement.

L'an dernier, pour le même congé, la SQ était intervenue à 1089 reprises en rédigeant contraventions et avis de 48 heures. On avait enregistré 54 accidents dont une tragédie pour une victime, 13 accidents avec blessures (22 blessés) et 40 accidents matériels uniquement.

Lors du dernier long congé, on a intercepté 11 conducteurs avec les facultés affaiblies.

Le bilan de 1996 est identique à celui de 1994: 38 accidents.

Cinq véhicules disparus dans la nuit

Dans la nuit de mardi à hier, ont été volés cinq véhicules sur le territoire de la Police municipale de Sherbrooke.

Un véhicule Dodge Ram 1998 et une fourgonnette Ford 1995 avec plus de 5000 \$ d'équipement à l'intérieur ont été volés rue Longpré. Ces deux vols totalisent en valeur près de 45 000 \$.

Rue McGregor, a disparu une voiture

Ford Mustang convertible 1989 d'une valeur de plus de 12 000 \$. Finalement rue Des Roses, à Fleurimont et rue Des Blés, à Sherbrooke, on a constaté le vol d'une Honda Civic de 10 000 \$ et d'une Ford Escort 1988 de 3000 \$.

Deux retraits pour facultés affaiblies

Après avoir laissé derrière son véhicule des traces de freinage sur une distance de 70 mètres, rue Galt Ouest, près de la rue Cherbourg, dans le quartier ouest de Sherbrooke, un automobiliste de 23 ans, de North Hatley, a été invité à une séance d'alcootest après s'être immobilisé sur une pelouse.

Il a livré des échantillons d'haleine de 180 et de 170 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

Cela s'est passé vers 0h30.

Quinze minutes plus tard, sur une opération-radar, les policiers interceptaient un conducteur de 43 ans, de Sherbrooke.

Ce dernier filait à une vitesse de 78 kilomètres-heure dans une zone de 50, rue King Ouest.

Démontrant des symptômes d'état d'ivresse, il a été soumis à un alcootest dont les deux résultats ont donné des teneurs de 140 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

Outre l'accusation d'ivresse au volant, l'homme se trouvait sous le coup d'une interdiction de conduire, en bris de probation et en état de récidive. On lui a même remis une contravention pour vitesse avant de le boucler pour le reste de la nuit avant sa comparution en Cour du Québec, le même jour.

lotto-québec résultats

WOLFE LAURENT
Open Door

Tirage du 96-04-10

1er numéro
521695 10 000 \$

2e numéro
017543 10 000 \$

3e numéro
329595 10 000 \$

4e numéro
690390 100 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables:

NUMÉROS	LOTS
5 derniers chiffres	1 000 \$
4 derniers chiffres	100 \$
3 derniers chiffres	10 \$
2 derniers chiffres	5 \$

NUMÉROS **LOTS**

5 premiers chiffres	1 000 \$
4 premiers chiffres	100 \$
3 premiers chiffres	10 \$
2 premiers chiffres	5 \$

PANCO Tirage du 96-04-10

2	12	13	15	18
21	22	24	29	30
34	39	40	43	47
49	56	63	68	70

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

O.B.P.E. LOGE 67
TÉL.: 569-1600
240, rue Montréal
Sherbrooke
(Québec)

LOGE DES ÉLANS

DÎNER DU VENDREDI
SWEET BURGER
Avec le chef Jean-Claude Boisvenu

NOUVEAU!
VENDREDI SOIR
ORCHESTRE de 20 h à 1 h

MÉTÉO La Tribune

AUJOURD'HUI CETTE NUIT **DEMAIN** **SAMEDI** **DIMANCHE** **INDICE UV**

8 PRÉC. 10% 7 PRÉC. 30% 8 PRÉC. 20% 7 PRÉC. 0% 8 PRÉC. 10%

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
60 30 20 15

QUÉBEC

Chicoutimi	Var	5/-2	Québec	Var	6/-1
Gaspé	Mel	2/-1	Fimouski	Nua	3/-1
Iles-de-la-Mad.	Ave	4/-1	St-Georges	Var	6/-1
La Grande	Nua	-4/-6	Sept-Îles	Nua	2/-1
Lac-St-Jean	Var	5/-3	Trois-Rivières	Sol	8/-2
Montréal	Enu	10/0	Val d'Or	Nua	7/-5

CANADA

Charlottetown	Ave	5/2	Régina	Sol	4/-3
Edmonton	Nua	4/-2	St-John's	Nua	6/2
Fredericton	Ave	4/-1	Toronto	Ave	10/0
Halifax	Ave	5/3	Victoria	Ave	12/8
Ottawa	Nua	10/-1	Winnipeg	Sol	3/-4

USA

Boston	Var	9/1	New York	Var	12/2
Bridgeport	Var	12/-1	Plattsburg	Var	7/-2
Burlington	Var	7/-2	Portland	Nua	9/-2
Concord	Nua	8/-1	Providence	Var	9/1
Detroit	Nua	21/2	Washington	Sol	20/3

LE MONDE

Athènes	Enu	18/9	Mexico City	Sol	27/14
Beijing	Enu	16/4	Moscou	Nua	14/1
Berlin	Sol	14/6	Paris	Var	16/8
Hong Kong	Nua	20/17	Port-au-Prince	Ave	29/24
Lisbonne	Nua	17/13	Rome	Sol	18/8
Londres	Var	14/7	Tokyo	Plu	14/8

DESTINATIONS SOLEIL

Acapulco	Sol	32/25	Martinique	Sol	31/25
Cancun	Sol	31/23	Myrtle Beach	Sol	24/3
Caracas	Sol	31/23	Montego Bay	Ora	30/24
Fort Lauderdale	Sol	25/14	Orlando	Sol	24/9
Freeport	Sol	24/20	Puerto Plata	Ora	29/22
Honolulu	Sol	29/21	Puerto Vallarta	Sol	28/21
Key West	Sol	24/16	Tampa	Sol	24/8
La Havane	Sol	29/22	West Palm B	Sol	25/14

FACTEUR VENT
2

© 1996 Infomédia/Météo

POUR MOINS DE 5 \$

Plus de 100 000 acheteurs regardent cette annonce. Pour tout vendre.

Les petites annonces

La Tribune
564-0999
1 800 567-6955
(zone interurbaine)

EMPLOIS DU JOUR

équipement nécessaire pour les réparateurs.

Boucher/ère
Code prof: 6251 # 2059447
Lieu: Sherbrooke
Salaire: selon convention collective, remplacement mai à octobre, temps partiel
Exigences: DEP en boucherie, expérience 1 an ou plus
Fonctions: préparer, couper, dépecer les coupes de viande.

Commis pièces réfrigération
Code prof: 1474 # 2057698
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 7 à 8 \$/heure selon compétences, permanent, plein temps, 40 heures/s.
Exigences: connaissance de base en réfrigération et climatisation, avoir permis de conduire classe 1
Fonctions: réception de marchandises, livraison, préparer

veuve boucher opticien
242, rue King Ouest 563-8822

LA LOTTO 6/49 11 - 16 - 18 - 27 - 42 - 43 (36)

L'EXTRA 090881

LA QUOTIDIENNE 259 - 2829

INDEX

Arts:C-8
Bandes dessinées:B-2
Chez nous:B-1
Décès:D-6
Économie:B-3
Éditorial:A-6
Messier en liberté:B-2
Petites annonces:C-6 et D-5
Sports:C-1

La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

LIVRAISON
Camelots et camelots motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot: 3,71 \$
taxe de vente du Québec: 24 \$
Coût à l'abonné: 3,95 \$

ABONNEMENTS
Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	17,74 \$	290,59 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	9,74 \$	159,54 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	5,56 \$	91,16 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	3,48 \$	56,98 \$

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	310,00 \$	21,70 \$	21,56 \$	353,26 \$
6 mois	185,00 \$	12,95 \$	12,87 \$	210,82 \$
3 mois	110,00 \$	7,70 \$	7,65 \$	125,35 \$
1 mois	55,00 \$	3,85 \$	3,83 \$	62,68 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 245,00 \$, 1 mois 130,00 \$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Association de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fut-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO Goupil



Un seul flocon est un flocon de trop!

Je suis tanné de la neige. Je suis écoeuré de la neige. J'en ai ras le bol de la neige. Je ne suis plus capable de voir un seul flocon de neige.

ÇA VA FAIRE LA NEIGE, COMPRIS???

Non, mais, est-ce possible? Regardez dehors ce matin. Il y a de quoi déprimer tous les Jean-Marc Donahue de la région, ou tous les Jean-Marc Chaput du Québec.

Lolo, secrétaire à la salle de rédaction, n'a rien fait pour m'encourager hier après-midi en me disant que j'étais blanc comme un drap. C'est normal, Lolo: c'est le reflet de la neige qui tombe, lui ai-je répondu.

Non, mais, avez-vous remarqué à quel point les gens paraissent déprimés, hier?

Dire que certains commencent déjà à penser à ouvrir leur piscine. Il faudra attendre encore un peu parce qu'il paraît que c'est loin d'être fini. Ce n'est pas moi qui le dit, mais bien un certain M. Favreau, un résident de la région de Richmond. Je ne le connais pas personnellement, mais il paraît que l'homme, qui a près de 80 ans, possède un sixième sens lui permettant de prédire la température.

Comment s'y prend-il? Je n'en sais rien. Ce que je sais, par contre, c'est que M. Favreau avait prédit une très importante bordée de neige pour la deuxième semaine d'avril. A-t-il vu juste ou pas?

M. Favreau a même mentionné à un membre de ma famille, que j'ai vu à Pâques, qu'il va aussi neiger au mois de mai. Rien de grave, rassurez-vous, mais il tombera quelques centimètres de neige durant le premier week-end de mai, prédit-il.

J'espère seulement que M. Favreau ait du Jojo Savard dans le nez et qu'il prédise à peu près n'importe quoi...

C'est lorsque le ciel nous tombe sur la tête, comme ce fut le cas hier, que l'on en veut à nos ancêtres d'être venus s'installer dans ce fichu de pays. Pourquoi ne pas avoir mis le cap sur la Floride plutôt que Sherbrooke? Je me serais même contenté de la Caroline du Nord, au pis-aller. Qui sait, je chroniquerais peut-être, les deux pieds dans l'océan, pour le Miami Herald ou encore le Myrtle Beach Journal aujourd'hui, plutôt que d'écrire en regardant tomber la neige dans la stationnement arrière de La Tribune de Sherbrooke.

Mais non, il fallait que le docteur René Goupil, un chirurgien français, vienne se faire scalper au Québec par les Iroquois en 1642 avec son *chum* Isaac Jogues. Je leur dirai bien ma façon de penser le jour où je les rencontrerai Là-Haut ces deux-là. La Floride, vous ne connaissez pas, les gars? Faut croire que non. Alors, aussi bien me résigner...

De toute façon, on pouvait difficilement passer à côté si je me fie à ce que j'ai lu en consultant «Almanach 7 jours 1996, le nouvel almanach des Québécois». Là-dedans, il est écrit qu'à Sherbrooke, il tombe en moyenne 53 millimètres de pluie et 20 centimètres de neige au mois d'avril. On devrait donc être correct pour le reste du mois d'avril puisque les 20 centimètres de neige nous sont tombés dessus en une seule journée, celle d'hier!

La température la plus froide atteinte au cours du mois d'avril à Sherbrooke est de -21,1 degré celsius et le record a été réalisé le 8 avril 1972. La plus chaude? 30 degrés celsius, le 19 avril 1976.

Je n'ai pu résister à l'envie de jeter un coup d'oeil à la page consacrée au mois de mai pour Sherbrooke. En mai, il tombe, en moyenne, 92 millimètres de pluie et deux centimètres de neige. Ces deux centimètres devraient donc nous tomber dessus le premier week-end de mai, si l'on se fie aux prévisions de M. Favreau.

Comme on annonce 5 degrés celsius pour cet après-midi à Sherbrooke, ça va être presque trop chaud pour pelletter...

L'Estrie remet ses habits d'hiver

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Quand les beaux merles orange et noir, perchés sur une clôture ou sur une branche, affichent sans pudeur un croupion poudré de neige comme s'ils portaient une couche pour bébé, un 10 avril, les humains emprunteraient volontiers leurs ailes et piqueraient une virée vers le Sud.

Il y avait de quoi à entretenir un vague à l'âme bien légitime, hier, avec cette bordée de neige venue de la Nouvelle-Angleterre. Une vingtaine de centimètres dans la région de Sherbrooke, jusqu'à 30 centimètres dans la région de Lac-Mégantic. Ainsi à la mi-soirée hier, le mont Orford (où tombe souvent un peu plus de neige) avait déjà reçu 22 centimètres, et le total s'acheminait pour osciller entre 25 et 30 centimètres.

Hier en fin de soirée, on prévoyait que le gros de la chute de neige en Estrie allait se terminer dans la nuit, avec

un peu de neige légère en matinée et un dégagement par la suite avec un maximum de 5° C à Sherbrooke.

En quelques heures, l'Estrie aux champs jaunés par l'hiver a donc remis ses habits de décembre pour présenter un décor blanc, mur à mur.

Même s'il irrite, le phénomène n'est pas inhabituel en avril. Les 15 et 16 du même mois l'an dernier avaient livré des chutes totalisant 14,6 centimètres. Les 7 et 22 avril 1994 avaient accouché de bordées de 12,4 centimètres et de 7,4 centimètres. Le 1er avril 1993 - tout même pas si éloigné dans le temps - s'était vécu sous 36 centimètres et l'accumulation mensuelle était de 44,4 centimètres de neige.

Accidents et sorties de route

Question de se préparer à tout, les mois de mai 1993 et 1995 s'en sont tirés sans accumulation de neige tandis que le temps des 2 et 13 mai 1994 a abandonné sur son passage des traces de neige.

Mais hier, certains usagers de la route en ont durement ressenti les conséquences car de nombreux accidents et d'innombrables sorties de route l'ont ponctuée aux quatre coins de la région, plus particulièrement dans le secteur de Weedon.

Dans le milieu de l'avant-midi, un automobiliste, âgé de 33 ans, de Chicoutimi, a essuyé de multiples blessures quand sa voiture, après un tête-à-tête, s'est présentée dans l'autre voie à une camionnette Dodge Ram.

L'accident s'est produit sur la route 112, entre Weedon et Saint-Gérard.

Plus tôt le matin, une jeune femme avait subi un sort presque identique dans une embardée, route 204, à Saint-Gédéon, dans le secteur de Lac-Mégantic. A Dudswell, route 112, la collision de deux véhicules a infligé des blessures à une personne.

La Sûreté du Québec de l'Estrie a signalé d'autres accidents à Compton Station, Ayer's Cliff, Stanstead, Compton et Bury. Au total, en fin de

soirée, la SQ avait totalisé une vingtaine d'accidents matériels et dix avec blessés mineurs.

Pour sa part, Métro Police Ascot-Lennoxville a enregistré, en avant-midi, cinq accidents dont un gros camion d'Hydro-Québec qui, tel une luge, a glissé dans un profond fossé, route 108, près du chemin Glenday, à Ascot. Dans tous les cas, aucune blessure. Il s'en est ajouté deux autres en après-midi.

La Police municipale de Sherbrooke a compté sept accidents dont un qui a causé des blessures mineures, en avant-midi, rue Dunant. Il en est survenu cinq autres en après-midi dont un accident impliquant un autobus d'écoliers et un véhicule, chemin Desjardins, dans le Canton de Brompton. Un écolier a subi une coupure au visage.

La Sûreté municipale de Rock Forest s'en tirait avec un accident sans conséquences autres que matérielles, boulevard Bourque, près de la rue Mi-Vallon et deux autres, également sans gravité, boulevard Bertrand-Fabi.



Photo La Tribune par François Gougeon

L'abondante chute de neige d'hier, particulièrement dans la région de Lac-Mégantic, a forcé les gens à ressortir la pelle. Comme le fait ici Conrad Jacques, qui avait plein les bras à déblayer les marches de la Caisse populaire Saint-Agnès. Mais pour les enfants hier, c'était la joie de jouer dans une neige bien pelotante. À droite, à la garderie Les Stroumps de Bromptonville, Marie-Pierre Tremblay exhibe un gros cône de neige alors que Alexandra Parr, derrière elle, observe la scène.



Téléphoto par Claude Croisette

L'avion du président de la FTQ ne peut atterrir

Sherbrooke (GF)

L'importante chute de neige sur la région a empêché, hier midi, l'atterrissage à l'aéroport de Sherbrooke de l'avion transportant le président de la FTQ, Clément Godbout, qui devait prononcer dans les minutes suivantes un discours devant la Chambre de commerce de la région sherbrookoise.

À l'aéroport, le directeur général, Gaston Bachand, a précisé que la mauvaise visibilité a forcé le pilote à retourner à Montréal, après deux tentatives d'approche.

«Dans ses communications avec l'aéroport, le pilote a précisé qu'il ne voyait pas la piste même si l'éclairage était en fonctionnement. Nous avons vu l'avion mais l'avion ne nous voyait pas», a rapporté M. Bachand.

Il a ajouté que la piste n'était pas déblayée, compte tenu du fait que l'aéroport n'avait pas été averti à l'avance de l'arrivée de l'avion, si ce n'est un appel d'un permanent de la FTQ, environ une demi-heure à l'avance. Mais ce facteur n'aurait pas empêché l'atterrissage si l'avion avait pu voir la piste, a précisé M. Bachand.

À la Chambre, le directeur général, Serge Audet, a pour sa part indiqué que le dîner a pu être tenu malgré tout, le conseiller municipal, Serge Paquin, remplaçant à pied levé M. Godbout. Les convives ont donc pu entendre parler quand même d'emploi et de partage du travail.

«À la chambre, nous avons appris à virer sur un vingt-cinq sous... Comme on dit: the show must go on», a conclu M. Audet.

D·E·C·O·R·N·W

c'est aussi...

Armstrong vous fait une fleur!

Designer Solarian® II
Épargnez 6\$ la v. ca.

Designer Solarian
Épargnez 4\$ la v. ca.

Vision® Solarian
Épargnez 3\$ la v. ca.

Armstrong

Épargnez jusqu'à 100\$
sur vos couvre-planchers

PLUS
NOUS PAYONS LES TAXES

INCLUS:
SERVICE DE DÉCORATEURS QUALIFIÉS, CHEVRONNÉS, EXPÉRIMENTÉS

D·E·C·O·R·N·W
5087, boul. Bourque, Rock Forest, 823-4100

CONCOURS

GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE!

15 800\$
EN BONS D'ACHAT PROVIGO A GAGNER!

• 2 TIRAGES PAR JOUR DE 75\$ EN BONS D'ACHAT PROVIGO
Tirages du 4 mars au 25 mai 1996

• 2 TIRAGES DE 2 500\$ EN BONS D'ACHAT PROVIGO
Tirages le 31 mai 1996, parmi tous les coupons reçus.

COMMENT PARTICIPER:
Du lundi au samedi, complétez le coupon de participation qui est publié dans La Tribune. DÉPOSEZ-LE À VOTRE SUPERMARCHÉ PROVIGO PARTICIPANT ou faites-le parvenir à: Concours «GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE», La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2 X8

COUPON DE PARTICIPATION
Aucun fac-similé accepté

GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE!

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Code postal: _____ Tél.: _____

LISTE DES SUPERMARCHÉS PROVIGO PARTICIPANTS:

Supermarché	DATES DES TIRAGES (à midi)
SHERBROOKE, Provigo, 900, 13e avenue Nord, (dir. André Dionne)	4 et 20 mars, 5 et 22 avril, 8 et 24 mai
SHERBROOKE, Provigo, 565, rue King Est, (dir. Serge Vermette)	5 et 21 mars, 6 et 23 avril, 9 et 25 mai
SHERBROOKE, Provigo, 2185, rue Galt Ouest, (dir. Jean-Luc Lefebvre)	6 et 22 mars, 8 et 24 avril, 10 mai
SHERBROOKE, Provigo, 1095, rue Belvédère Sud, (dir. Danny Vallières)	7 et 23 mars, 9 et 25 avril, 11 mai
SHERBROOKE, Provigo Paul Landry, 2209, rue King Ouest	8 et 25 mars, 10 et 26 avril, 13 mai
ASBESTOS, Provigo Jacques Piché, 205, 1e avenue	9 et 26 mars, 11 et 27 avril, 14 mai
COATCOOK, Provigo, M. Gouette, C. Therrien, 25, rue Wellington	11 et 27 mars, 12 et 29 avril, 15 mai
FLEURIMONT, Provigo, 170, chemin Duplessis, (dir. Gilles Benoit)	12 et 28 mars, 13 et 30 avril, 16 mai
LENNOXVILLE, Provigo C. Riopel, 169, rue Queen	13 et 29 mars, 15 avril, 1 et 17 mai
MAGOG, Provigo Jean Pelchat, 1300, boul. Sherbrooke	14 et 30 mars, 16 avril, 2 et 18 mai
RICHMOND, Provigo Pierre Cyr, 175, rue du Collège	15 mars, 1 et 17 avril, 3 et 20 mai
ROCK FOREST, Provigo, 4857 boul. Bourque, (dir. Bertrand Bilodeau)	16 mars, 2 et 18 avril, 4 et 21 mai
WINDSOR, Provigo Charles Marceau, 295, rue St-Georges	18 mars, 3 et 19 avril, 6 et 22 mai
LA TRIBUNE, 1950, rue Roy, Sherbrooke	19 mars, 4 et 20 avril, 7 et 23 mai

Les personnes gagnantes devront répondre à une question d'habileté mathématique. Règlement disponible à La Tribune et à votre supermarché Provigo participant.

FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS!
Tirage du 10 avril 1996

- M. Denis Gosselin, Sherbrooke
- M. Robert Lemieux, Sherbrooke

Ces personnes gagnent chacune 75\$ en bons d'achats Provigo

ON BÂTIT DEPUIS 1947

**AVEC
VOUS**

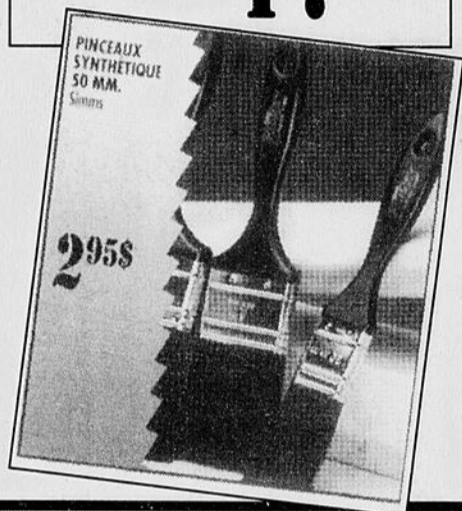
Sico/Crown Diamond

**021-180
918-170
APPRÊT
SCELLEUR**
Crown Diamond
Sico
3,78 litres

13⁹⁸
**021-195
918-070
SOUS-COUCHE
AU LATEX
ACRYLIQUE**
Crown Diamond
Sico
3,78 litres

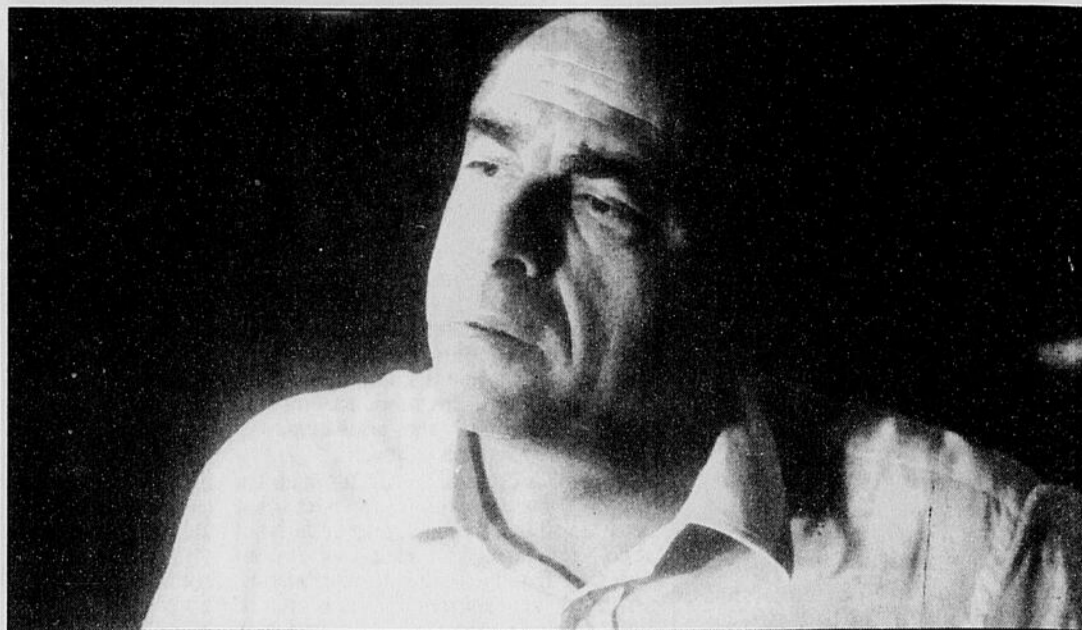
16⁹⁸
**021-020
918-112
LATEX
ACRYLIQUE
FINI MAT POUR
PLAFOND**
Crown Diamond
Sico
3,78 litres

13⁹⁸
**021-109
918-700
LATEX
ACRYLIQUE
SEMI-LUSTRE
INTÉRIEUR
Blanc**
Crown Diamond
Sico
3,78 litres

17⁹⁸

295\$

CROWN DIAMOND
GASTON CÔTÉ inc.
1000, rue Galt Est, Sherbrooke
564-8841
M.R.F.
MATÉRIAUX ROCK FOREST inc.
5711, boul. Bourque, Rock Forest
864-6801

**CENTRE DE RÉNOVATION
DUBREUIL SICO**
1151, rue King Est, Sherbrooke
821-2334
116, rue Principale, St-François-Xavier
845-4444
16596



Dino Tavarone, alias Scarfo dans la célèbre télésérie Omertà, sera à Sherbrooke, ce soir, à titre de président d'honneur du 5e souper de l'Association des policiers de Sherbrooke.

Dino Tavarone sensible aux causes humanitaires

Le célèbre Scarfo de passage à Sherbrooke ce soir

Pierre-Yvon BÉGIN

Sherbrooke

Le nom de Geraldino Tavarone, restaurateur de Montréal, ne représente sans doute rien pour vous. Par contre, si l'on vous parle du personnage Scarfo dans la populaire série télévisée Omertà, l'image du parrain de la terrible Mafia italienne de Montréal vous vient facilement à l'esprit.

Dino, comme on l'appelle familièrement, sera de passage à Sherbrooke ce soir, tandis que Scarfo agira à titre de président d'honneur du 5e souper bénéfice organisé par l'Association des policiers de Sherbrooke au restaurant Horace, rue King Ouest. Scarfo ne serait donc pas «officiellement mort»!

RAPPEL D'ARTICLE
PONCEUSE À BANDE 4 X 36 PO
OUTIL D'ÉTABLI 55-3550
La société Canadian Tire limitée annonce le rappel de la ponceuse à bande de 4 x 36 po, en raison de défauts électriques du condensateur. L'utilisation de cet article pourrait présenter un risque d'incendie.
Cet article vendu dans les magasins Canadian Tire porte le numéro 55-3550. Les ponceuses qui sont peut-être concernées par ce rappel affichent un code de production (numéro B.9528, B.9531, B.9536 ou B.9537) et ont été probablement mises en vente chez Canadian Tire après le 1er octobre 1995. Ces numéros sont inscrits sur une étiquette apposée directement au-dessus de l'interrupteur «ON/OFF».
Par mesure de précaution, la Société Canadian Tire conseille aux consommateurs ayant acheté cette ponceuse de la retourner au magasin le plus près pour un remboursement intégral ou un remplacement.
Nous regrettons les ennuis que cela peut vous occasionner.



Portait-il une veste anti-balles, sachant sa vie en danger? Scarfo se fera un plaisir de répondre à vos questions... ou bien de les esquiver.

Reste que Dino Tavarone est en grande demande. Il a acquis une notoriété éclair avec la popularité de Scarfo. Il tourne d'ailleurs présentement un court-métrage avec Sylvain Guay, scénariste et réalisateur du film *Liste noire*. Cette fois, il campe le rôle d'un dictateur dans une production symbolique.

Il tourne avec les comédiens Thierry Frémont (Affaire Dreyfus), Denis Mercier ainsi qu'une actrice roumaine, une certaine Irina dont Dino Tavarone n'arrive pas à prononcer le nom complètement.

«On monte dans un ascenseur et on finit au paradis où l'on rencontre Elvis. On s'amuse comme des fous», dira-t-il au cours d'une entrevue téléphonique avec La Tribune, hier après-midi.

À 58 ans, Dino Tavarone réalise le rêve de sa vie. Comédien depuis une quinzaine d'années dans une troupe italienne de théâtre amateur, c'est là qu'on devait le recruter pour la série Omertà.

«On cherchait des acteurs italiens, je crois qu'on a téléphoné à tous les comédiens de la troupe», confiera Dino. Reste qu'à l'origine, on devait lui réserver le rôle du bras droit de Scarfo. Son grand talent lui permettra d'obtenir finalement le rôle de Scarfo.

Il se dit évidemment surpris de la réaction du public pour la série et son personnage. Les affaires à son restaurant, Le Bongusto de la rue Jean-Talon en plein centre de la petite Italie de Montréal, n'auront jamais été si bonnes depuis la diffusion d'Omertà.

Dino Tavarone tire sans doute le réalisme de son personnage de son talent de comédien, mais aussi d'un passé pas très lointain. En 88, selon le quotidien La Presse, il était condamné à huit ans de prison. Après avoir purgé trois ans derrière les barreaux, il se trouve toujours en libération conditionnelle.

«Je me suis fait embarquer comme un crétin», racontait récemment Dino Tavarone dans une entrevue à La Presse. Né le 28 décembre 1942 à Vietri en Italie, il immigrait au Canada à l'âge de 16 ans avec ses parents, Michel Côté qui campe le rôle du policier Gauthier dans Omertà, dira de lui que c'est un gars sensible, sympathique et très cultivé.

Aujourd'hui, Dino Tavarone accepte avec plaisir les invitations afin de contribuer à des causes humanitaires. À ses yeux, il ne faut pas regarder la couleur de l'argent. «On donne, c'est tout», dira-t-il à La Tribune.

Là semaine dernière, il était d'ailleurs invité par Michel Côté à passer quelques jours en Estrie, projet qui n'a pas eu de suite. Il n'a pas préparé de discours pour ce soir et ne sait pas vraiment ce qu'il racontera.

«Je n'aime pas me préparer d'avance, admet-il à La Tribune. C'est meilleur sur le vif. Pour Scarfo, je pouvais m'inspirer de monsieur tout le monde et prendre les manies de n'importe qui. Les parrains de la Mafia sont des gens comme tout le monde et dans un sens, tous les chefs se ressemblent. Certains prendront des moyens pacifiques, d'autres non.

L'émotion est la même, en tout cas, ajoute-t-il. Pour Scarfo, un orphelin, un gars sensible, qui a vécu seul, renfermé, avec un grand besoin d'amour, c'est ce que j'ai retenu pour composer mon personnage.»

Un amour insistant...

Sherbrooke

Pour avoir téléphoné trop souvent et avoir brisé la porte d'une fille qui ne voulait plus rien savoir de lui, Steve Laurin, 23 ans, a encouru une peine de 15 jours consécutifs de détention.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Le défenseur Jean-Marc Bénéard avait soumis que cette insistance a déjà coûté cher à son client dont la libération conditionnelle avait été révoquée à la suite de son interpellation le 28 janvier.

Le prévenu était alors animé par sa velléité de se rapprocher de la plaignante occupant une grande place dans son cœur.

Me Bénéard avait dit qu'une peine additionnelle de 15 jours serait suffisante pour son client à la suite de son aveu pour appels téléphoniques harassants et méfait à une porte, un quantum apparaissant aussi raisonnable au procureur Pierre Proulx.

L'inculpé devra oublier la plaignante avec laquelle le tribunal lui a de plus interdit de communiquer.

OUTBACK : DÉCLARÉE MEILLEURE DE SA CATÉGORIE POUR 1996*

Paul
Hogan



« ENFIN LA NOUVELLE OUTBACK! »

LE MEILLEUR DE DEUX MONDES.

Sécurité de la traction intégrale.

Volume de cargaison
d'un véhicule tout-terrain.

Confort d'une automobile.

**LA PREMIÈRE FAMILIALE
SPORTIVE UTILITAIRE
MAINTENANT CHEZ VOTRE
CONCESSIONNAIRE SUBARU.**



Estrie Auto Centre 4367 boul. Bourque, Rock Forest (819) 564-1600

SUBARU
L'attraction intégrale

76960

Boucliez toujours votre ceinture de sécurité. Respecter l'environnement hors des sentiers battus. Subaru et Subaru Outback sont des marques de commerce de Subaru Inc.

La SCHL ne voit pas de reprise de la construction

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Les informations se succèdent et, sans nécessairement se contredire, n'abondent pas dans le même sens, dans le secteur de la construction.

Ainsi, à peine vingt-quatre heures après la publication de données démontrant une reprise légère de l'activité dans la construction et la rénovation domiciliaire à Sherbrooke, à la fin de la valeur des permis émis, voilà que la Société canadienne d'hypothèques et de logement explique que l'industrie de la construction résidentielle est toujours en perte de vitesse, dans la région métropolitaine de

Sherbrooke.

Selon les données de la SCHL, 84 mises en chantier ont été répertoriées au cours des trois premiers mois de l'année, comparativement à 104 mises en chantier, au cours de la même période de 1995.

Ailleurs

Ailleurs au Québec, la plupart des régions métropolitaines ont également connu un ralentissement de leur expansion: à Chicoutimi, la baisse est de l'ordre de 46 pour cent; elle est de 25 pour cent à Québec et de 17 pour cent à Hull. Seule la région de Trois-Rivières a connu une progression avec 26 mises en chantier de plus que l'année précédente.

Selon la SCHL, c'est sur le marché de la maison unifamiliale que l'activité a ralenti au cours du premier trimestre de l'année. À l'heure actuelle, on compte un retard de 27 maisons par rapport à l'an dernier, soit 46 maisons contre 73, l'année précédente.

«On s'attendait à une nouvelle correction à la baisse dans ce segment de marché en raison du recul de l'emploi en 1995 et de la forte concurrence exercée par les maisons existantes», a expliqué Hélène Dauphinais, analyste de marché à la SCHL.

Du côté de la construction d'appartements, on note une hausse de sept unités par rapport à l'an dernier, soit 38 unités de logement, comparativement à 31 unités, au cours

du premier trimestre de 1995.

«La construction d'appartements a touché le fond du baril en 1995. On ne s'attend pas à une forte progression pour l'ensemble de l'année mais certains sous-marchés offriront des perspectives intéressantes en 1996», a rapporté Mme Dauphinais.

Région

Par ailleurs, la SCHL souligne que les chantiers de construction sont pratiquement désertés dans la région de Magog, de Drummondville, de Victoriaville et de Thetford Mines.

C'est à Victoriaville que l'activité est la plus élevée. À cet endroit, on a enregistré les mises en chantier de 34 unités, soit 24 maisons unifamiliales et 10 logements, au cours du premier trimestre de 1996, comparativement à 45 unités ou 29 maisons et 16 logements, un an plus tôt.

À Drummondville, la baisse est plus marquée. Sur ce territoire, la SCHL a enregistré les mises en chantier de 16 unités, soit 10 maisons unifamiliales et 6 logements, comparativement à 54 unités ou 37 maisons unifamiliales et 17 logements, en 1995.

Dans la région métropolitaine de Magog, la SCHL rapporte une hausse d'activité. À cet endroit, on a noté 12 mises en chantier, soit onze maisons unifamiliales et un logement, comparativement à cinq maisons unifamiliales, un an plus tôt, au cours de la même période de trois mois.

Thetford Mines

Enfin, dans la région de Thetford Mines, la SCHL a enregistré quatre mises en chantier de maisons unifamiliales, comparativement à une seule maison, un an plus tôt.

Le colley qui a mordu une fillette sera euthanasié



Ascot (psj)

«Non, il ne s'était jamais comporté de cette façon auparavant. Maintenant, il n'y a plus de chance à prendre.»

M. Ronald Côté, d'Ascot, a expliqué en ces termes la raison pour laquelle il a décrété la mort de Sammy, le colley qui a mordu au visage une fillette de quatre ans, Vendredi saint dernier, à Ascot.

Le chien sera donc soumis à l'euthanasie. Par la suite, Agriculture Canada s'assurera au moyen de divers prélèvements et tests que l'animal n'est pas porteur du virus de la rage.

Sammy ne mordra plus...

Sammy qui était le fidèle compagnon de M. Côté depuis quatre ans a toujours affiché un comportement amical. Le vendredi 5 avril, il avait réussi à arracher la chaîne et à se sauver en la traînant avec lui.

Il s'était empressé dans le patio de la famille Spaulding, chemin Nutbrown, à Ascot.

Ses aboiements avaient tiré du sommeil la famille. On l'avait délivré, soigné, alimenté et les deux enfants, Chelsea, quatre ans et Ryan, neuf ans, s'étaient amusés toute la journée avec Sammy.

Voulant embrasser le chien, Chelsea s'était penchée vers Sammy qui sans raison apparente l'a mordu au visage.

Les recherches et les informations recueillies par les membres de Metro Police Ascot-Lennoxville avaient permis de retrouver M. Côté, qui s'est rendu au chenil Bou Bou, de Johnville, où il a identifié le colley.

Démolition de six maisons Sherbrooke conteste la poursuite de 42 000 \$ de la CCQ

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke contestera la poursuite de 42 000 \$ que lui intente la Commission de la construction du Québec (CCQ) en marge de la démolition de six maisons à proximité du lieu d'enfouissement sanitaire, l'an dernier.

«Nous disons que la loi ne s'applique pas pour ce genre de contrat-là. La Ville a donné un contrat (à l'entrepreneur André Bélanger) par lequel elle lui cédait tout simplement les matériaux de ces maisons, ce n'était pas un contrat d'entreprise», fait valoir l'avocat de la Ville, Patrick Thérault.

Ce dernier rappelle que Sherbrooke n'a pas agi comme maître-d'œuvre dans ce projet, puisque M. Bélanger n'a pas été payé et avait lui-même demandé à la Ville de pouvoir démolir manuellement ces maisons et de conserver les matériaux en vue d'en faire le recyclage.

M. Bélanger voulait ainsi donner du travail à des bénéficiaires de l'aide sociale.

L'entrepreneur est lui aussi poursuivi par la CCQ pour avoir procédé à la démolition de ces maisons sans posséder de carte d'employeur et ne pas avoir versé des salaires conformes au Décret de la construction, auquel est soumis le métier de démolisseur.

Coup de pouce à la Ligue pour l'enfance

Téléphoto par Claude Poulin



Mme Nicole Perrault, présidente d'honneur de la journée «As-tu ton T-Shirt?» de la Ligue pour l'enfance de l'Estrie, remettait hier à son mari, Jean, maire de la ville de Sherbrooke, un premier T-Shirt en retour d'une somme de 12 \$. La journée-thème «As-tu ton T-Shirt?» sera le 10 mai alors que le maire portera son gilet... et il invite les autres à agir dans le même sens. Le projet T-Shirt est réalisé en collaboration avec le Club Richelieu de Sherbrooke.

Pour une **CONVALESCENCE** en toute tranquillité

Pour aussi peu que **47\$** par jour

Villa de l'Estrie

Pour connaître nos disponibilités et nos services

composez: **823-1123** (819)

SUPER BINGO

5 000 \$

LE VENDREDI 12 AVRIL 1996
À 19 h
au sous-sol de la Cathédrale

Tour régulier: 100\$
Marathon: 1000\$
Marathon: 500\$
Gros lot: 1100\$

Au profit des Verts de Sherbrooke (soccer) des loisirs Marie-Reine Inc. et des loisirs 12/15 St-François
Bienvenue à tous

Coût d'entrée:
6 cartes: 5\$ Bonanza: 1\$/3 cartes
12 cartes: 10\$ Pick-a-bingo: 1\$/3 cartes
18 cartes: 15\$ Pick-a-bingo: 2\$/6 cartes

Cartes supplémentaires: 1\$/6 cartes
No licence: 31902-95

LA CAVALIER Z22 pique tous nos concurrents au vif.



13 496\$*

Évidemment, la Cavalier est la plus vendue au Québec.

- Son look sport n'est pas son seul point fort :
- Moteur 2,2 litres
 - Boîte manuelle à 5 rapports avec surmultipliée
 - Aileron arrière
 - Compte-tours
 - 2 sacs gonflables
 - Siège arrière rabattable
 - Freins ABS

LES CONCESSIONNAIRES

CHEVROLET
Geo • Oldsmobile

Spéciaux incroyables!

Vente de poussettes & articles* pour bébés.

*Les vêtements sont exclus.

sans taxes 4 jours

Local temporaire voisin de **clément** 0-20 ans

3025, RUE KING OUEST / 519-564-7881

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs en stock. Photos à titre indicatif seulement. Roues illustrées en option. Préparation incluse. Transport (595 \$) et taxes en sus. **L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1996 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. **Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Opinions

La Tribune

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

EDITORIAL

Il est temps qu'Hydro-Québec se mette au courant



Jacques PRONOVOST

Pendant que de grands pans de mur tombent autour d'eux, que de nombreuses familles québécoises subissent des coupures de courant parce qu'elles ne sont plus capables de payer, les dirigeants et les employés d'Hydro-Québec passent encore à la caisse.

Il en a coûté 110 millions \$ en heures supplémentaires l'an dernier, les voyages à l'étranger ont coûté 5,2 millions \$. Sans penser que toutes ces heures additionnelles, que tous les comptes de dépenses sont frauduleux ou même inutiles, il est grand temps que la société d'État questionne leur valeur et leur pertinence et exige de ces cadres une gestion serrée à l'image de celle des finances publiques actuelles.

Obligée de réduire ses dépenses de 83 millions \$ de plus que ce qu'elle avait déjà planifié (une compression prévue de 115 millions \$), la société Hydro-Québec a donc annoncé cette semaine qu'elle passera au crible ses dépenses.

Il est temps qu'Hydro-Québec se mette au courant.

La rationalisation obligée des entreprises publiques ou privées exige aujourd'hui un virement de cap à 180 degrés. Première cible normale: les dépenses en temps supplémentaire toujours trop dispendieuses par le taux horaire exigé et des conventions collectives béton qui amènent souvent à payer un minimum d'heures même si elle ne sont pas travaillées. C'est le cas des monteurs de ligne entre autres chez Hydro.

Le défi est aujourd'hui de faire plus et mieux avec moins. Et cela ne veut plus dire faire plus d'argent avec moins d'heures travaillées. Le balancier est plutôt reparti dans l'autre sens. Les gens d'Hydro-Québec doivent enfin le comprendre et s'y résoudre: la vache-à-lait gouvernementale est tarie.

C'est ce que le ministre Guy Chevrette a compris en obligeant la société hydroélectrique à comprimer trois fois plus ses dépenses que ce que lui rapportera l'augmentation de 2,5 % consentie par le Conseil des ministres. La majeure partie de cette augmentation sera prise dans les poches des contribuables qui payeront sur la facture mensuelle de leur compte d'électricité résidentiel.

Ce 2,5 % représente environ 70 millions \$, ou une augmentation de taxes déguisée du gouvernement québécois, lui qui exigera qu'Hydro lui remette 516 000 000\$ cette année après avoir reçu un bénéfice de 390 millions \$ pour 1995.

L'effort ne peut pas venir que des contribuables quand les employés de la société d'État, et leurs dirigeants bénéficient encore de conditions douillettes qui ne cadrent plus avec le fonctionnement du système.

La compression totale de près de 198 millions \$ dès cette année ne sera possible qu'à travers la renégociation des contrats des 17 655 syndiqués et de 5000 autres personnels non-syndiqués. Déjà la société a annoncé qu'il lui faudra abolir 1200 postes dont certains déjà vacants et plusieurs centaines d'autres par attrition. Plusieurs centaines d'autres employés

perdront leur emploi. C'est un malheur qu'il faut atténuer encore une fois en sabrant d'abord dans le gras et les dépenses non-essentiels.

Certaines apparaissent comme des gouttes d'eau dans l'océan des milliards de la société d'État. Notamment les frais de voyage à l'étranger dont les quelques millions de dollars qui pourraient être épargnés sont bien peu dans un chiffre d'affaires de 7 milliards \$ et une économie possible somme toute assez faible en comparaison avec les 110 millions \$ payés en heures supplémentaires. C'est pourtant là aussi qu'il faut couper: par mesures d'exemplarité mais aussi par nécessité d'une gestion serrée et intelligente dans les circonstances présentes. Quand on n'a plus les moyens de partir en voyage de groupe, il faut se résigner à ne déléguer que ceux dont on a absolument besoin et choisir les destinations vraiment obligées.

Les conseils de ville de nos municipalités, plus proches des citoyens ont compris cela depuis des années. Par obligation, devant répondre à une population qui les surveille de plus près. Plus inaccessible, une grosse société comme Hydro-Québec a été rejointe par le temps. Encore une fois, les administrateurs n'auront pas été suffisamment prévoyants pour agir avant que la grogne populaire et la faillite du système ne les y forcent. C'est pourtant pour cela qu'ils sont payés.

On peut leur jeter la première pierre, mais il faudra accepter aussi d'être enterrés à notre tour sous l'amas de roches de notre insouciance collective et de notre appétit à tout dévorer aujourd'hui sans se soucier du lendemain.

TRIBUNE LIBRE

Partisannerie excessive

Réponse à M. Marc Nadeau

Dans sa lettre, parue le 29 mars dans La Tribune, au sujet de Jean Charest, M. Marc Nadeau exagère sur de nombreux points et fait preuve d'une partisannerie aussi excessive que ridicule par son aveuglement.

Tout d'abord, M. Nadeau prétend que Jean Charest a simplement tenté «une alliance tactique» avec les réformistes pour avoir plus de visibilité en Chambre.

Il ne dit pas toutefois que cette alliance tactique n'aurait fait que donner des munitions additionnelles aux réformistes dans leurs revendications pour obtenir le statut d'Opposition officielle aux dépens du Bloc québécois. Quand on est en quête d'appuis comme M. Charest pour reconstruire son parti, on devrait y penser deux fois avant de tenter de nouer une alliance qui compromet la position du Bloc québécois en chambre, surtout quand la majorité des Québécois a voté pour ce parti.

(...)Alors, M. Nadeau, n'exagérez donc pas trop en disant de M. Charest que «l'honnêteté et l'intégrité constituent sa marque de commerce en politique». Car Charest se devait de se rétracter s'il ne voulait pas perdre ses derniers appuis et mériter l'honneur de voir son nom apparaître dans les manuels d'histoire comme étant celui qui cloua le dernier clou au cercueil du PC.

(...)Malgré la crise constitutionnelle présente, vous réduisez l'importance du BQ et du Reform, partis «régionalistes» comme vous l'écrivez, à leur seule province (ou quelques provinces) en disant qu'ils ne correspondent pas à la vision du peuple canadien. Beaucoup plus nombreux que les électeurs du PC sont ceux qui ont voté pour ces partis et, pour cette raison, on ne peut minimiser leurs revendications comme vous le faites. Ce faisant, vous démontrez que, malheureusement, il existe des jeunes comme vous qui acceptent d'entrer dans la ligne de pensée de certains politiciens comme Jean Charest, prêts à poursuivre le dialogue de sourds qui a mené à l'impasse actuelle.

(...)Je souris en lisant votre propos disant que l'option Jean Charest incarnerait le «fédéralisme renouvelé»: réveillez-vous! Cette conception éculée du Canada a fait son temps et, qu'on le veuille ou non, passer à côté des réformes constitutionnelles est impossible. Il n'y a rien derrière votre «fédéralisme renouvelé», terme bidon passé mode, absolument rien de concret qui prouverait aux électeurs que l'option Charest est meilleure que l'option réformiste, bloquiste ou même libérale(...).

Frédéric Lemieux
Étudiant en histoire
Ascot



Le Service d'aide aux Néo-Canadiens est unique

C'est à l'invitation d'un ami commun que nous nous sommes réunis et avons convenu de la présente démarche.

Nous avons appris par le journal La Tribune que des employés du Service d'aide aux Néo-Canadiens entreprennent des démarches de syndicalisation dans l'espoir d'obtenir par là des solutions à certains problèmes actuels et améliorations de conditions de travail.

Il ne nous appartient en aucune façon de nous prononcer sur les difficultés qu'éprouve présentement le Service d'aide aux Néo-Canadiens et encore moins de suggérer quelque solution. Il est cependant une chose qu'on peut dire et c'est l'objet de notre intervention.

Nous et les membres de notre famille ont été reçus par le personnel permanent et les bénévoles du Service d'aide aux Néo-Canadiens. Nous pouvons affirmer que les uns et les autres nous ont accueillis avec grand dévouement et compétence, l'attitude chaleureuse offerte étant si appréciée par un nouvel arrivant.

Nous qui venons de pays souvent affligés par les divisions et les conflits apprécions grandement la paix et la sérénité que nous recherchons dans notre pays d'accueil.

Nos concitoyens qui après un premier séjour à Sherbrooke, s'installent dans d'autres villes du pays, à Toronto ou à Vancouver par exemple, nous disent combien nous sommes chanceux à Sherbrooke d'être accueillis par le Service d'aide aux Néo-Canadiens.

Nous souhaitons vivement que reviennent très bientôt au sein du Service

d'aide aux Néo-Canadiens la paix et l'harmonie qui assurent l'accueil chaleureux dont a tant besoin le Néo-Canadien.

Hector Elias
Fleurimont
Wilson Berris
Fleurimont
Puiu Tinjala
Rock Forest
Miguel Hernandez
Sherbrooke

Retour au vouvoiement

«Cela commence par le tutoiement», titrait l'article de Claude Plante dans La Tribune du lundi 8 avril 1996 en page A-5. La citation est de Madame Carmen Juneau, co-présidente de la campagne régionale de sensibilisation contre la violence faite aux aînés.



Carmen Juneau

Nous appuyons professionnellement cette dénonciation d'une forme subtile et souvent involontaire de violence, par manque de respect. La belle langue française comporte, contrairement au you anglais, la distinction entre le

tu familial et le vous respectueux.

Abolir cette forme de respect dans la publicité, dans le questionnaire du diocèse, dans certaines émissions de ra-

dio et de télévision, à l'égard de tous les professeurs à tous les niveaux du système scolaire jusqu'à l'université, c'est vouloir être proche de l'autre, mais en même temps, manquer au respect des frontières de l'autre; pour plusieurs, c'est une intrusion dans leur intimité.

En français, le tutoiement est une violence subtile mais très réelle, c'est un anglicisme déplaisant, un préjudice d'une pseudo-pédagogie moderne qui se désresponsabilise de transmettre une valeur fondamentale dans toutes les sociétés de la francophonie.

En accord avec Madame Juneau, nous supportons le retour du respect des aînés par le vouvoiement et le retour de la valeur du respect de soi et des autres dans notre société francophone.

Lucien Bonnette
Maurice Barker
Psychologues
Sherbrooke

Les droits des uns s'arrêtent où débutent ceux des autres

Je veux féliciter l'école polyvalente La Ruche d'avoir pris les moyens pour coincer le vandalisme. On parle du respect des droits individuels. Que fait-on des droits de la majorité à avoir un milieu sans violence et sécuritaire? Nos droits s'arrêtent là où ceux des autres commencent.

On est toujours très pressé de défendre les droits de ceux qui sont fautifs. Quand aurons-nous le même empressement à défendre les droits de

la majorité qui se comporte bien? Dans quelques années, ces jeunes qui commettent des vols ou qui font du vandalisme seront les mêmes à faire des hold-up, à détromper les vieillards, voire même à tuer, parce que, étant jeunes, on a protégé leurs droits au vandalisme. Si la société n'était pas si tolérante envers ces frasques de la jeunesse, nous pourrions peut-être, plus tard, continuer à circuler dans les rues, sans risquer un quelconque attentat.

Je ne verrais pas pourquoi la technologie ne pourrait pas être utilisée pour enrayer ce mal de plus en plus grandissant. Les commissions scolaires ont-elles les moyens de payer un surveillant pour presque chaque élève? Vous savez, quand quelqu'un veut réussir un coup, il connaît le moment où le surveillant est à l'autre bout du corridor. Il serait temps que la Ligue des droits et libertés commence aussi à penser aux droits des citoyens qui veulent vivre honnêtement et paisiblement.

Lucie Gagné
Coaticook

Ramancheurs ou charlatans?

M. Mario Goupil,

Votre article du vendredi 5 avril dans La Tribune sur «Les bons ramancheurs» m'a fait sourire. Votre ramancheur possède, selon vous, un don de guérison. Alors, comment expliquer que votre dos ne soit pas encore guéri depuis le temps que vous le fréquentez? Vous croyez qu'il n'est pas nécessaire de «posséder de notion scientifique du corps humain» pour le traiter et vous faites une comparaison boiteuse avec les sages-femmes qui, comme vous devriez le savoir, doivent

acquérir des connaissances pour exercer leur profession.

Je traite tous les jours des gens qui, comme vous, ont fréquenté des ramancheurs ou autres charlatans durant des années. Certains ont été améliorés temporairement, certains ont été aggravés considérablement. Par une approche scientifique acquise à l'Université, et après de nombreuses années de cours post-gradués, j'obtiens régulièrement des résultats durables chez ces personnes qui en ont marre d'avoir enduré longtemps un problème récidivant.

Puisque vous écrivez à titre de journaliste, je me serais attendue à ce que vous renseigniez mieux la population sur les différentes alternatives disponibles dans le soin des maux de dos plutôt que d'écrire un article aussi naïf.

Jeanne Fugère, Pht, D.O.
Physiothérapeute et ostéopathe
Valcourt

Être traité en adulte

Réponse à Mme Gilbert

À la suite de votre lettre en date du 10 avril, ne déformez pas mes paroles. Les aînés veulent être traités en adultes. Cependant, pas avec des boîtes vocales et attendre de soins pendant des semaines. Aussi, plusieurs d'entre eux ont peur de parler, ce qui se définit par une peur. Mme Gilbert, un foyer clandestin est une maison qui agit en secret, se soustrait à la surveillance (Petit Larousse, page 122, n'est régit par aucune loi). Quand vous aurez 50 ans de bénévolat, vous en aurez vu de toutes les couleurs.

Suzanne Gendron
Sherbrooke

ADMINISTRATION		RESSOURCES HUMAINES		RÉDACTION		PUBLICITÉ		PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE	
Raymond Tardif Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration	Michel Poulin Directeur		Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Jocelyn Godbout Adjoints au directeur	René Béliveau Directeur	André Roberge Contrôleur et adjoint au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	Pierre Dubois Directeur	André Casteau Adjoint au directeur

À la veille du sommet sur la SDERS, Richard Miquelon, d'American Bilrite, avoue que juste donner des conseils ne l'excite pas beaucoup

Les industriels veulent un pouvoir décisionnel

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

L'absence de véritable pouvoir décisionnel au sein des structures de concertation régionale fait en sorte que certains industriels s'y sentent inconfortables et préfèrent se consacrer à leur agenda déjà très chargé.

«Ce qu'ils offrent à la SDERS (Société de développement économique de la région sherbrookoise), ce sont des conseils d'orientation et je ne peux pas dire que ça m'excite beaucoup. C'est peut-être la raison pour laquelle on n'y trouve pas beaucoup d'industriels», déclare Richard Miquelon, vice-président et directeur général de American Bilrite Canada, à Sherbrooke, à la veille du sommet sur l'avenir de la SDERS qui se tient demain et samedi.

«Y a-t-il de l'intérêt?»

«La structure actuelle, je ne la connais pas comme tel, mais si je me fie aux industriels, on se sent très inconfortables avec ces structures de concertation, on est habitué à avoir un pouvoir décisionnel», ajoute-t-il, tout en soulignant parler à titre personnel.

«À l'époque où la SDIS (Société de développement industriel de Sherbrooke) était chapeauté par un conseil d'administration composé d'industriels, nous avions davantage d'influence», rappelle en outre M. Miquelon, à la veille du sommet qui doit réunir les élus de la région pour discuter de l'avenir de la SDERS, au moment où près de la moitié des municipalités de la MRC de Sherbrooke refusent d'y adhérer.

À l'heure actuelle, le conseil d'administration de la SDERS est composé d'élus municipaux avec pouvoir décisionnel, qui chapeautent les conseils d'orientation culturel, touristique et industriel, formés de représentants sectoriels.

«La question qu'il faut se poser c'est y a-t-il de l'intérêt? On a tous des agendas très chargés, mais je ne veux pas réduire l'importance des intervenants du milieu: ils ont leur rôle à jouer et leur influence», dit Richard Miquelon.

Ce dernier remarque par ailleurs que Sherbrooke suscite «une certaine

crainte» chez les élus de la banlieue.

«La structure de Sherbrooke fait peur. La MRC de Sherbrooke serait-elle le véhicule pour avoir une collaboration accrue de la banlieue?» demande

M. Miquelon à ce propos.

Ce dernier juge cependant nécessaire une structure de concertation régionale, «parce qu'il y a des retombées».

«C'est évident que lorsqu'on fait du

développement, on doit penser en fonction de toute la région. Mais de là à brooke s'estomperait, mais cela ne l'accomplir... c'est évident que s'il y avait un regroupement municipal cela faciliterait la concertation et la crainte

des petites municipalités vis-à-vis Sherbrooke s'estomperait, mais cela ne pourrait se faire sans décret gouvernemental», conclut M. Miquelon.

Annexion à Waterville

L'opposition à Ascot confiante de remporter la manche de demain

Ascot (FG)

L'opposition s'est préparée en vue de la séance d'enregistrement de demain, à l'hôtel de ville d'Ascot, pour bloquer le projet d'annexion d'une partie du territoire à Waterville.

«On a rien contre Waterville mais notre désir c'est d'être annexé par Lennoxville. C'est là que sont nos affinités, tant sur la langue qu'autrement», exprime l'ex-conseiller municipal Lewis A. Downey, à la tête du mouvement de protestation.

Au moins 200 signatures

Selon lui, c'est surtout la partie habitée des zones Earlstown et Capelton, à l'est de la rivière Massawippi, qui désire être annexée à Lennoxville. M. Downey ne soit pas d'objection à ce que la zone rurale, au sud du chemin Martin, rejoigne Waterville.

Demain 12 avril, 46 signatures seront requises pour bloquer le projet de regroupement à Waterville et forcer la tenue d'une consultation référendaire. «On va en avoir au moins 200, soutient l'ex-conseiller d'Ascot, qui estime en outre que le projet tel que proposé est inacceptable, compte tenu qu'il divise en deux le hameau de Huntingville.»

M. Downey signale en outre que l'arrivée de Waterville dans le portrait est assez récente. «Lors du dossier d'annexion des rangs 1, 2 et 3 à Eaton, on prévoyait que si d'autres projets d'annexion devaient se faire, notre secteur irait à Lennoxville. C'est bien plus tard que Waterville est arrivée dans le dossier», a aussi dit M. Downey.

«Un message clair»

«Il est important, a aussi dit M. Downey, d'envoyer un message clair le 12 avril. Car autrement, le risque de se prendre une mauvaise décision. Et ce ne serait pas intéressant s'il fallait changer les choses dans deux ans parce que les gens ne désiraient pas être annexés à Waterville.»

S'il reconnaît que le taux de la taxe foncière est plus bas à cet endroit qu'à Lennoxville d'environ 20 cents par cent dollars d'évaluation, l'ex-conseiller municipal juge que ce n'est pas le seul facteur à analyser. «Il faut aussi comparer le niveau de services. Par exemple, pour ce qui est de la police, avec Lennoxville on continuera d'avoir Métro-Police plutôt que la Sûreté du Québec», a-t-il fait valoir.

Bouclair

20% à 33 1/3% DE RABAIS SUR TISSUS D'EXTÉRIEUR ET TISSUS DÉCORATIFS

À PARTIR DE 319 m
Rég. jusqu'à 12.99 m
38 cm

TISSUS D'EXTÉRIEUR
Imprimés d'extérieur, "Bolero", Canevas, "Jazzy", "Textilene"

38 cm à 137 cm

1799 m
Rég. 26.99 m
137 cm

TOUTE NOTRE COLLECTION 100% COTON
Choix de plusieurs motifs tels: "Cheville", "Abigail", "Virginia", "Pharaoh", "Papyrus", "Cupola", "Citrus Garden", "Citrus Grove", "Magnolia", "Precious" et plusieurs autres ...

TISSUS IMPRIMÉS POUR ENFANTS
Maison, Tic Tac Toe, Playdote, Étoiles, Rayures, Dinosaur. Certains imprimés sont piqués 115 cm

À PARTIR DE 479 m
Rég. 5.99 m

TISSUS A RECOUVREMENT JACQUARD

1599 m
Rég. 23.99 m

20% DE RABAIS TOUTES LES DENTELLES
150 cm et 270 cm
Rég. jusqu'à 22.99 m

TISSUS DÉCORATIFS ET À RECOUVREMENT

A. TAPISSERIE 137 cm 999 m
B. POLY-COTONS VARIÉS 115 cm 479 m
C. LES CUIRETTES PROMOTIONNELLES SEULEMENT 137 cm 499 m

Bouclair Valeur +

33 1/3% DE RABAIS

BOÎTES DÉCORATIVES
Idéal pour emballer vos cadeaux et pour ranger de petits objets tels que: accessoires de couture, souvenirs, collections de cartes, photos

À PARTIR DE 333 ch.
Rég. jusqu'à 26.99 ch.

PANIER EN OSIER
Grandeurs et couleurs variées

À PARTIR DE 266 ch.
Rég. jusqu'à 39.99 ch.

RAPHIA NATUREL 4oz
Idéal pour arrangements floraux, la confection de nœuds, la décoration ou pour emballer vos cadeaux

233 ch.
Rég. 3.49 ch.

Stores

Vos voisins sont indiscrets? Préservez votre intimité! Nous avons:

- des toiles à rouleaux
- des stores horizontaux en P.V.C. disponibles sur place à prix très compétitifs
- de superbes stores verticaux pour fenêtres ou portes-patio
- service de 48 heures pour stores sur mesure
- des prix imbattables
- un grand assortiment de styles et de couleurs

Nos préposé(e)s professionnel(le)s vous assisteront pour tous vos besoins.

Les plus bas prix garantis
sur tout article identique d'un concurrent ou nous vous offrons l'équivalent plus 5%*

MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR VOUS SERVIR!

3300, Portland SHERBROOKE 569-5989
Ces articles, ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 21 avril 1996 - ou jusqu'à épuisement des stocks. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

430, Belvédère SHERBROOKE 822-1046 822-0427
HEURES D'OUVERTURE: Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi à compter 9h et le dimanche de 12h à 17h.

Gratuit! Service de Décoration à domicile
Aucun achat nécessaire! Sans Obligation!
(819) 569-5989 (819) 822-1046

La MRC du Granit renvoie la Régie faire ses devoirs

François GOUGEON

Lac-Mégantic

La Régie régionale de l'Estrie et son mandataire, la firme CGO, devront refaire en bonne partie leurs devoirs concernant la réorganisation des services de santé et services sociaux sur le territoire du Granit.

Et cette fois, ce n'est pas le Regroupement des citoyens pour la défense des services de santé et services sociaux, dirigé par Richard Vigneault et Claude Tessier, qui le proclament mais bel et bien le Comité d'orientation mis sur pied par la Régie régionale.

Hier matin, au Centre hospitalier de Lac-Mégantic, ce groupe de travail présidé par Léon Ducharme, l'ex-maire de Frontenac, a déposé son rapport qui, sur plusieurs points, va à l'encontre de la position de la Régie régionale de l'Estrie. On y confirme grosso modo l'information obtenue et publiée samedi dernier par La Tribune.

Ainsi, tant en matière de services dans le milieu, de soins de courte durée et pour les services de longue durée, la proposition du Comité d'orientation va plus loin que la Régie régionale et CGO. Par exemple, au sujet des lits de soins aigus, on rejette la réduction à 27 et on propose plutôt un plancher de 40 lits (plus 6 lits d'observation).

Pour les lits de soins de longue durée, et alors que la Régie régionale propose de les réduire de 191 à 130 sur cinq ans, le Comité d'orientation suggère de procéder sur 10 ans. Et ce, en autant qu'on investisse plus rapidement dans le maintien à domicile, que l'on mette en place des mesures de retraite anticipée pour le personnel de 55 ans et plus (pour éviter les frais de la sécurité d'emploi) et que les engagements financiers sur emprunt soient assumés par la Régie régionale.

En matière d'administration, le Comité d'orientation est prêt à envisager la fusion des trois établissements (hôpital, CLSC, Maison paternelle), en autant que les missions respectives soient

conservées. Mais avant d'aller plus loin dans cette réflexion, ou à savoir s'il ne vaudrait pas mieux maintenir deux directions générales, une étude complète devra être entreprise. On vise ici une économie de 600 000 \$, peu importe le modèle retenu.

Même chose du côté du réaménagement des sites: la Régie régionale préconise l'intégration du CLSC dans l'hôpital et la fermeture de la Maison paternelle de Lac-Mégantic (qui compte 48 lits). A cela, le Comité d'orientation suggère une étude sérieuse. Car on n'est pas sûr que les coûts de réaménagement ne risquent pas d'entraîner une dépense plus élevée que l'économie de 200 000 \$ prévue avec la fin du bail de location du CLSC.

Chiffres contestés

Si le Comité d'orientation préside par Léon Ducharme remet tant en question les propositions de la Régie régionale c'est qu'on soutient que la base de calcul n'est pas la bonne. «Selon les données de base (chiffres de Statistique Canada), il est prévu une baisse de la population de notre MRC d'environ 1 pour cent. Du côté du Bureau de la Statistique du Québec (BSQ), on parle plutôt d'une augmentation de 8 pour cent dans la décennie 1994-2004. On comprend que tout cela a un impact considérable sur la population à desservir, tant en soins de courte que de longue durée», a émis M. Ducharme, qui a confirmé que les données de CGO ont été soumises à l'analyse de la firme RCMP.

Jocelyn Ouellet, du CLSC Maria-Thibault, Yves Rivard, du Centre hos-

Renouvellement de contrats

Le Regroupement des citoyens crie au scandale



Léon Ducharme

ce comptable, sans tenir compte de nos réalités bien différentes, en terme de place occupée par l'hôpital, les facteurs de distance, d'éloignement, de vieillissement de la population et ainsi de suite», a soumis Jocelyn Ouellet. Il s'est dit certes favorable au principe d'équité entre les MRC, mais «pas sur la base du nivelage» conçu par la Régie régionale. «Autrement, a-t-il rajouté, ça devient de l'iniquité pour notre MRC!»

Enfin, avant d'inviter les gens à participer dans la semaine du 22 avril aux assemblées d'information qui auront lieu sur le territoire, M. Ducharme a pour sa part lancé un appel à la solidarité de tout le monde: citoyens, syndicats, médecins, administrateurs. Ne serait-ce que pour s'assurer d'un meilleur taux de rétention (actuellement à 62 pour cent) des usagers, M. Ducharme a invité tout le monde à se donner la main.

Lac-Mégantic (FG)

Pendant que le Regroupement des citoyens de la région de Lac-Mégantic qualifie de «scandale» le renouvellement pour quatre ans des contrats des directeurs généraux des établissements de santé de l'endroit, les autorités concernées, dont la députée Madeleine Bélanger, soutiennent qu'il n'y a là «rien d'anormal».

En conférence de presse, hier, les dirigeants du Regroupement, Richard Vigneault et Claude Tessier, ont dénoncé le fait que selon leurs informations, les contrats de Yves Rivard et Raymond Lapointe, qui dirigent respectivement l'hôpital et la Maison paternelle, ont été renouvelés pour quatre ans à l'automne passé. Celui de Jocelyn Ouellet, du CLSC, l'aurait été en juin passé.

«Ce n'est pas normal, alors qu'on voyait bien ce qui s'en venait en matière de compressions et les possibilités de fusions d'établissement, d'avoir procédé à des renouvellements pour une si longue période. Tantôt, on se trouvera pris à assumer des grosses primes de séparation... Je me demande si ce n'est pas une petite mafia qui essaie de se protéger», a dénoncé Claude Tessier.

Pour Richard Vigneault, cette situation est d'autant plus injuste qu'on s'approprie à sabrer joyeusement dans les services à la population et qu'on demande aux petits salariés de se serrer la ceinture. Tous deux soutiennent que cette situation est due au laxisme des conseils d'administration des établissements.

C'est pourquoi on a décidé de saisir le premier ministre Lucien Bouchard de cette situation qui, selon MM. Vigneault et Tessier, serait généralisée à la grandeur du Québec.

«Des faussetés»

Toutefois, la députée de Mégantic-Compton, Madeleine Bélanger, apporte des explications et déplore les «faussetés véhiculées par le Regroupement des citoyens».

«Même si un conseil d'administration avait prévu une période d'un an pour le contrat d'un directeur général et que l'établissement où il travaille doit être fusionné, il est prévu en vertu d'un décret gouvernemental que le salaire du directeur général ainsi mis en disponibilité sera versé pour trois ans», a expliqué Mme Bélanger. C'est un peu comme pour le principe de la sécurité d'emploi chez les syndiqués, a-t-elle fait valoir.

À la Régie régionale de l'Estrie, un responsable, Claude Lavoie, fournit la même explication.

Quant à la présidente du conseil d'administration du Centre hospitalier de Lac-Mégantic, Martine Beaucage, qui rappelle la même règle, elle fait valoir le risque d'un renouvellement de contrat juste sur une année. «On aurait bien sûr pu y aller juste d'un an. Mais on aurait pris le risque aussi de perdre notre directeur général. Et je pense que dans le contexte actuel, cela aurait été un gros risque», a dit Mme Beaucage.

GRANDE VENTE

DE LINGERIE ET MAILLOTS DE BAINS À PARTIR DE 15\$

- Sous-vêtements (hommes, femmes)
- Soutiens-gorge
- «Teddy»
- «Baby Doll»
- Robes de chambre (hommes, femmes)
- Robes de nuit

BOUTIQUE l'extase
25, RUE KING OUEST
562-3603

UNE PLUIE DE NOUVEAUTÉS

la place du **CINÉMA MAISON**

SONY CAMÉRA SONY

- 3½ heures d'enregistrement possible sur cassette 8mm standard
- 10X
- Réglage automatique du foyer
- Accessoires inclus

799\$

NOUVEAUTÉ! FAIBLE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

SONY VIDÉO SONY 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO

- Contrôle à distance unifié
- Affichage à l'écran
- Bilingue

399\$

NOUVEAU! SYSTÈME TRILOGIC DE SONY

SONY TÉLÉVISEUR COULEUR STÉRÉO 27 po

- Trinitron noir intense
- Télécommande
- Entrée audio/vidéo
- Menu à l'écran

699\$

SONY RADIO PORTATIF

- AM-FM stéréo
- Double cassette
- Système Megabass
- Copie synchronisée de CD
- Lecteur laser

199\$

FINANCEMENT DISPONIBLE

0%

d'intérêt PENDANT 6 MOIS*

Les modèles peuvent différer des illustrations

*Sur articles sélectionnés et sur approbation du crédit

Centre de Service sur Place

Télé Son X plus

2300, RUE KING OUEST, SHERBROOKE 822-3344

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE

Service d'écoute téléphonique anonyme et confidentiel

564-2323
1 800 667-3841

Besoin d'être écouté? Quelqu'un est là pour toi!

Une lueur d'espoir

7 jours 24 heures